

Tests TOEIC® (Test of English for International Communication)

RS3130 · RS · Publiée

L'essentiel

Formacode(s)	15234
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'échéance	31/12/2021

Certificateur(s)

EDUCATIONAL TESTING SERVICE GLOBAL B V · SIRET : 48096959100050

Partenaires habilités

1 285 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 1 285 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
19 FORMATION	34774502800022	Former et organiser l'évaluation
1TO1 CONSULTING	52941724800026	Former et organiser l'évaluation
2APLUS	48059538800038	Former et organiser l'évaluation
2L FORMATIONS	79739072100018	Former et organiser l'évaluation
55 FORMATION	81481442200030	Former et organiser l'évaluation
67 STREET	50810258900019	Former et organiser l'évaluation
7SPEAKING	43820773000047	Former et organiser l'évaluation
A2Z TRAINING	81973227200029	Former et organiser l'évaluation
A 3 D	48180466400011	Former et organiser l'évaluation
A3 FORMATION	84118993900017	Former et organiser l'évaluation

Liste complète des 1285 partenaires habilités : <https://data.aktaconseil.fr/certifications/rs3130-tests-toeic-test-of-english-for-international-communication/partenaires>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Le test TOEIC® est un test d'anglais des affaires qui permet d'évaluer son niveau d'anglais dans un contexte professionnel.

Les scores TOEIC sont corrélés sur le CECRL et permettent une évaluation des compétences d'expression et de compréhension écrites et orales de la langue anglaise utilisée dans un contexte professionnel.

Le test TOEIC® peut aussi être utilisé par des enseignants d'anglais ou des employeurs pour réaliser une cartographie des niveaux d'anglais dans une entreprise, un service, un groupe de personnes ou d'apprenants mais aussi pour identifier des besoins de formation dans le cadre d'une GPEC.

Le test TOEIC® permet notamment :

- D'évaluer de manière objective des compétences en anglais.
- De certifier le niveau d'anglais d'un apprenant.
- De déterminer les compétences en anglais exigées dans le cadre de pré-requis d'admission à un cursus

universitaire, une formation professionnelle en alternance ou dans le cadre d'un recrutement.

- De valider les acquis en langue anglaise à l'issue d'un cursus académique ou d'une formation professionnelle.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Le test TOEIC® évalue les compétences en langue anglaise utilisée dans un contexte professionnel. Le test TOEIC® permet d'évaluer une compétence orale et écrite mais également une production orale et écrite.

Il est demandé aux candidats de répondre à des questions basées sur une gamme variée d'affirmations, d'interrogations, de conversations brèves, de courtes allocutions et de mises en situation toutes issues du monde professionnel qui mobilisent et évaluent les compétences suivantes :

- Etre capable d'interaction dans un contexte professionnel particulier
- Connaître la grammaire et maîtriser le vocabulaire
- Etre capable de communiquer
- Produire un discours cohérent
- Etre en mesure de s'exprimer et se faire comprendre de façon claire et détaillée
- Interpréter et comprendre le contenu essentiel de sujets concrets ou abstraits dans un texte ou une conversation
- Comprendre une grande gamme de textes longs et exigeants ainsi que saisir des significations implicites
- Pouvoir utiliser la langue de façon efficace et souple dans sa vie sociale académique ou professionnelle
- Pouvoir s'exprimer sur des sujets complexes de façon claire et bien structurée
- Manifester son contrôle des outils d'organisation d'articulation et de cohésion du discours

Les questions du test TOEIC® simulent des situations de la vie réelle adaptées à l'environnement professionnel. Les attestations de résultat fournissent un état des lieux précis et opérationnel des points forts et des axes d'amélioration du candidat, ainsi qu'un niveau CECRL associé à une description précise des compétences

:

- Etre capable d'interaction dans un contexte professionnel particulier
- Connaître la grammaire et maîtriser le vocabulaire
- Etre capable de communiquer
- Produire un discours cohérent
- Etre en mesure de s'exprimer et se faire comprendre de façon claire et détaillée
- Interpréter et comprendre le contenu essentiel de sujets concrets ou abstraits dans un texte ou une conversation
- Comprendre une grande gamme de textes longs et exigeants ainsi que saisir des significations implicites
- Pouvoir utiliser la langue de façon efficace et souple dans sa vie sociale académique ou professionnelle
- Pouvoir s'exprimer sur des sujets complexes de façon claire et bien structurée
- Manifester son contrôle des outils d'organisation d'articulation et de cohésion du discours

Voici quelques exemples de contextes et de situations dans lesquels les compétences évaluées sont susceptibles d'être mobilisées :

- Activités générales de l'entreprise : contrats, négociations, fusions, marketing, ventes, garanties, planification d'activités, conférences, relations professionnelles
- Développement de l'entreprise : recherche, développement de produits
- Finance et élaboration de budget : banque, investissements, fiscalité, comptabilité, facturations
- Production : chaîne d'assemblage, gestion des usines, contrôle qualité
- Santé : assurance médicale, visite chez le médecin, le dentiste, à la clinique, à l'hôpital
- Logement/biens immobiliers : construction, cahier des charges, achat et location, services d'électricité et de gaz
- Loisirs : cinéma, théâtre, musique, art, expositions, musées, média
- Repas à l'extérieur : déjeuners professionnels et informels, réceptions, réservations de restaurant
- Bureau : réunions de conseil d'administration, comités, lettres, notes de service, messages téléphoniques ou électroniques, fournitures et matériel de bureau, procédures internes
- Personnel et ressources humaines : recrutement, embauche, retraite, salaires, promotions, candidatures à un poste, annonces d'offres d'emploi, pensions de retraite, primes
- Achats : courses, commandes de fournitures, expédition, factures
- Domaines techniques : électronique, technologie, informatique, laboratoires et matériel connexe

Voies d'accès

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Aucun

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 31/12/2021

Liens avec d'autres certifications

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)
RS6151, RS5550

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/3130/>

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	1 176
Parcours menés à terme	17 919
Taux d'achèvement	1524 %
Période	02/2022 – 03/2025

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	64 826
Montant total engagé	94 212 568 €
Coût moyen par dossier	1 453 €
Durée moyenne	28 h
Période	01/2020 – 01/2022
France compétences	99 %
Reste à charge titulaire	0 %
France Travail	0 %
Entreprise	0 %
OPCO	0 %
Régions	0 %
Compte d'engagement citoyen	0 %
État	0 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.